



*Siège Social*  
29 rue Pierre Cloix  
77690 MONTIGNY sur LOING

## **Renouvellement du Comité :**

### **Appel à candidature**

#### ***ANNULE ET REMPLACE LE PRÉCÉDENT APPEL À CANDIDATURE***

12 postes seront à pourvoir lors des élections du samedi 15 juin 2019, dont trois pour 3 ans (postes vacants suite à la démission de Mmes Chantal CHOVAUX, Sylvie HUE, Claudine PUJO). Ces derniers reviendront aux candidats élus ayant obtenu le moins de voix.

Les membres sortants rééligibles sont : Mmes Odile FAVEY-BLACKMORE, Marie-Françoise DUBUC  
Mrs Guy ARMATOL, Eddie JANNIN, Marcel FERRAND, Didier LEGUEDE, Alain THEVENON.

2 postes libres suite au décès de M. Alain RENAUX et à suite à la démission de M. Didier CHOVAUX

Les candidatures (nouvelles ou renouvellement pour les sortants) seront reçues jusqu'au 15 mars 2019, date butoir.  
Elles seront adressées par poste (lettre suivie, chronopost ou pli recommandé) à :

M. Pierre MORJARRET  
178, rue Armand Duvivier  
Le Juvenal Bt E appt 1  
83600 FREJUS

La recevabilité des candidatures sera examinée par une commission des élections composée de membres du Comité non sortants :

M. Pierre MORJARRET, Mme Danièle RENAUX et M. Frédéric AUBRY.

Pour être éligible au comité du club Les Amis du Beauceron :

- il faut faire acte de candidature dans les conditions définies par le règlement intérieur, être électeur, majeur, résider dans l'un des pays membres de la Fédération Cynologique Internationale, être membre de l'association depuis au moins 36 mois, à jour de cotisation y compris celle de l'année en cours. Ces conditions doivent être satisfaites lors de l'envoi de la candidature sauf en ce qui concerne l'ancienneté qui est décomptée jusqu'au jour du scrutin.
- jouir de ses droits civiques.

Les fonctions de membre du comité sont gratuites et ne peuvent à quelque titre que ce soit, être appointées ou rétribuées par l'association.

Chaque candidat devra présenter un dossier comprenant :

- un curriculum vitae précisant son nom, prénom, adresse, profession, date de naissance, nationalité.
- la mention de la date d'adhésion au club et indications des activités cynophiles.
- une copie de la carte d'identité, de passeport ou livret de famille.
- un extrait de casier judiciaire récent (1 mois).
- une lettre de motivation destinée à la commission
- un texte de présentation destiné à la publication avec le matériel de vote, ce texte n'excédera pas 300 caractères (lettres, espaces, signes de ponctuation).
- une photo d'identité qui sera jointe au texte de présentation.